

AVIS PUBLIC

**RÈGLEMENT N°1060-22 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX
ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT N°971-18**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, à tous les contribuables de la municipalité de Sainte-Julienne que conformément aux dispositions de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q., c. T-11.001, ci-après nommée La Loi), un avis de motion a été donné et un projet de règlement portant le numéro 1060-22 intitulé *Règlement n°1060-22 concernant le traitement des élus municipaux abrogeant et remplaçant le règlement n°971-18* a été présenté lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 12 décembre 2022.

Ce règlement abroge et remplace le règlement numéro 971-18 en conservant les mêmes articles, mais en y ajoutant :

- Une clause concernant la rémunération du maire suppléant lorsqu'il remplace le maire pour cause de **démission**;
- Une clause concernant la rémunération du maire suppléant lorsqu'il remplace le maire pour **toute autre raison**;
- Une clause concernant l'indexation à l'effet que les rémunérations versées aux élus sont majorés le 1^{er} janvier de chaque année selon l'IPC calculé selon le pourcentage correspondant à la variation de l'indice moyen des prix à la consommation pour l'année précédente en prenant comme base l'indice établi pour la région de Montréal par Statistique Canada, mais que le **taux appliqué ne pourra être moins de 2.5% ni plus que 3.5%**.

Ce règlement n'entraîne aucune augmentation de la rémunération actuellement versée.

L'adoption de ce règlement est prévue lors de la séance ordinaire qui se tiendra à la salle du conseil au 2450, rue Victoria à Sainte-Julienne le **mardi, 17 janvier 2023 à 20h00**.

Ce règlement est actuellement déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures normales d'ouverture du bureau.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Sainte-Julienne, ce 14^e jour du mois de décembre 2022.


Nathalie Girard
Directrice générale et greffière-trésorière